



Conseil régional

Séance plénière du 18 au 20 décembre 2013  
Rapport n° CR 114-13  
Projet de budget pour 2014

Groupe Europe Ecologie - Les Verts

## AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges  
Annexe 15 – Aménagement  
Fonctionnement  
Chapitre 935 - Aménagement des territoires  
Sous-fonction 50 – Services communs  
Programme « Valorisation expertise appel à projets NQU »  
Action « Appel à projets Nouveaux Quartiers Urbains »

**L'action est abondée de 0,2 M€ en AE et de 0,1 M€ en CP.**

Cet amendement est gagé sur la diminution à due concurrence de la part d'autofinancement de la section de fonctionnement.

### Exposé des motifs :

Le 25 octobre dernier, la Région a réitéré, au travers de l'adoption de son Schéma Directeur, son attachement à un nouveau modèle urbain. Ce dernier, celui de la « ville intense », se veut plus cohérent avec l'organisation spatiale des transports en commun et les circulations au sein des bassins de vie. Il se veut également plus économe dans la gestion de l'espace et plus proche des préoccupations et du quotidien des habitants.

Grâce au dispositif « Nouveaux Quartiers Urbains », directement issu du travail partenarial mené avec l'Etat dans le cadre du Grand Projet 3 du Contrat de Projet Etat-Région pour la période 2007-2013, la Région impulse la conception et la réalisation de quartiers urbains innovants et durables. Depuis cette année, le Club NQU permet de fédérer les lauréats et constitue un lieu important d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques à l'échelle de l'Île-de-France.

L'action « Appel à projets Nouveaux Quartiers Urbains » n'est pourtant dotée d'aucun crédit dans le budget primitif. Avec l'arrivée des nouvelles équipes municipales et la mise en compatibilité prochaine des documents locaux d'urbanisme avec le SDRIF, cette politique régionale mérite d'être poursuivie et amplifiée. L'appel à projets pour l'année 2014 pourrait être orienté vers une thématique spécifique, comme la participation pleine et entière des habitants à la définition du projet de territoire.



**Conseil régional**

Groupe Europe Ecologie - Les Verts

En conséquence, il est proposée d'abonder l'action « Appel à projets Nouveaux Quartiers Urbains » de 0,2 M€ en AE et de 0,1 M€ en CP.

Mounir Satouri

2/2